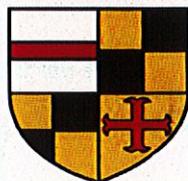


Sailly-Labourse



République Française
Département Pas de Calais
Commune de SAILLY-LABOURSE

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 Juin 2021

L'an 2021, le 21 Juin à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HENNEBELLE Dominique Maire.

Présents : M. HENNEBELLE Dominique, Mme KUBINOWSKI Sylvie, M. BELLAMY-FERAND Patrick, M. RATAJCZAK Christian, Mme BUISINE Rita, Mme COUPET Marie-Noëlle, Mme LOISON Danièle, M. TIRLOT Dominique, M. GAUTIER Dominique, Mme GAUTIER Odile, M. TOROK Gilbert, M. HUGOO Olivier, M. DAVIGNY Alexandre, M. GIACALONE Alfio, Mme BEDU Marcelle

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DELRUE Christian à Mme KUBINOWSKI Sylvie, M. PAWLACZYK Daniel à M. BELLAMY-FERAND Patrick, Mme BRAHIM Myriam à M. RATAJCZAK Christian, Mme BACRO Marie-Françoise à M. HUGOO Olivier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 15
- Procuration : 4

Date de la convocation : Mardi 15 Juin 2021

Date d'affichage : 15/06/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Béthune
le : 22/06/2021

et publication ou notification
du : 22/06/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme BEDU Marcelle

SOMMAIRE

- 1) Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 26 Mai 2021
- 2) Subvention à la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire
- 3) Vente de parcelles rue Mongy
- 4) Dissolution du SIVOM de la Gohelle
- 5) Organisation du temps scolaire
- 6) Décisions dans le cadre des délégations attribuées au Maire
- 7) Questions diverses

1) Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Mai 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu du Conseil Municipal du 26 Mai 2021

2) Subvention à la Coopérative scolaire de l'école élémentaire

Afin de financer une partie des dépenses relative aux sorties scolaires des élèves de l'école élémentaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de verser une subvention de 1 107.60 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire.

3) Vente de parcelles rue Mongy

Le Conseil Municipal à la majorité (18 voix pour 1 abstention (Alexandre DAVIGNY) accepte de vendre les parcelles cadastrées AI 384, AI 385, AI 156 et AI 164 à la Société PROTERAM au prix de 255 000 €

Alexandre DAVIGNY : « Pourquoi ne pas faire une aire de jeux pour enfants, un terrain de pétanque »?

Dominique HENNEBELLE : « Ces terrains serviront à y construire uniquement des lots libres, cela augmentera notre potentiel fiscal » !

Une réunion en présence de Monsieur Alexis WATTEBLED (Société PROTERAM) sera organisée début octobre.

4) Dissolution du SIVOM DE LA GOHELLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à la dissolution définitive du SIVOM DE LA GOHELLE.

5) Organisation du Temps Scolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve comme chaque année l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

Ecole Maternelle

Lundi 8h30 - 11h30 / 13h30-16h30

Mardi 8h30 - 11h30/13h30-16h30

Jeudi 8h30-11h30/13h30-16h30

Vendredi 8h30-11h30/ 13h30-16h30

Ecole Elémentaire

Lundi 8h30 - 11h30 / 13h30-16h30

Mardi 8h30 - 11h30/13h30-16h30

Jeudi 8h30-11h30/13h30-16h30

Vendredi 8h30-11h30/ 13h30-16h30

6) Décisions dans le cadre des délégations attribuées au Maire

a) Logiciel PVe-Web de l'ANTAI

La Maintenance du logiciel Pve-web de l'ANTAI a été confiée à la Société LOGITUD ZAC du Parc des Collines 53 rue Victor Schoelcher 62800 MULHOUSE

b) Indemnité sinistre

Pour faire suite au sinistre survenu le 19 Mars 2021, rue de Bellenville, GROUPAMA, notre assureur nous a remboursé la somme de 3 061.09 € en remplacement du candelabre et des différents panneaux de signalisation endommagés.

7) Questions diverses

- **14 juillet 2021**

Sylvie demande à tous les membres du Conseil Municipal des volontaires pour tenir certains stands le 14 juillet

10 H /11H15 Stands
11H15/13H30 Pause (Cérémonie)
13H30/16H30 Stands

Patrick → Jeux Anciens
Christian → Pêche aux canards
Gilbert → Glaces
Rita → Granité

FIN DE LA SEANCE à 17 H 45

Le Maire,
Dominique HENNEBELLE.



